

## L'Office du Niger (Pierre Gourou)

L'Office du Niger a été la seule grande entreprise de rationalisation hydraulique réalisée dans cette région. On lui doit l'installation de 40 000 personnes sur 45 000 ha irrigués qui auraient produit, en 1980, 75 000 t de padi et 18 000 t de sucre. Mais que de réserves à faire : la plus fondamentale est le caractère paradoxal de cette entreprise. En effet tout l'effort a porté sur la mise en valeur du « delta mort » qui se trouve en amont du delta vif, tandis que le delta vif était négligé. La parcelle de désert (ou de pré-désert) qui a seule retenu l'attention était d'ailleurs affligée d'une faiblesse qui pèse sur la gestion

hydraulique : en effet l'horizontalité des alluvions abandonnées du delta mort est si parfaite qu'il est difficile d'assurer l'écoulement des eaux d'irrigation comme des eaux de drainage. D'où les dangers d'alcalinisation par mauvais drainage. En somme, l'enthousiasme technocratique déclenché par la perspective de mettre en valeur un territoire désertique a fait négliger les difficultés propres qu'il pouvait présenter et la possibilité d'une organisation rationnelle du delta vif. On se félicite du succès de la production du sucre de canne par l'Office du Niger : mais le fonctionnement des sucreries ne peut se contenter de la bagasse ; il faut avoir aussi recours à du bois de chauffage, obtenu par la destruction des arbres et arbustes sur de grandes étendues du paysage sahélien ; efficace contribution à une désertification justement déplorée ! — Une partie des productions du périmètre valorisé par l'Office du Niger n'est pas obtenue par de petits colons mais par une grande exploitation utilisant des engins livrés par l'aide internationale (la variété de ces engins et le problème des pièces de rechange !) et 6 000 salariés.

Pierre Gourou  
Terres de bonne espérance, le monde tropical  
Plon, 1982

### 1 - L'OFFICE DU NIGER

Créé en 1932, à l'image de l'aménagement de la Ghezira (Soudan), l'Office du Niger a réalisé et mis en exploitation un vaste réseau d'irrigation gravitaire couvrant quelques 60 000 hectares dans la zone du delta mort intérieur du fleuve Niger.

Destiné initialement à fournir du coton pour l'industrie française des filatures, réorienté ensuite sur l'approvisionnement céréalier (riz) de l'Afrique de l'Ouest, l'Office est rapidement devenu une entité administrative puissante, grande consommatrice de crédits de fonctionnement et d'équipement, encadrant plus de 5 000 familles d'agriculteurs.

Depuis 1980, la conjonction de mauvais résultats financiers de l'Office et de la dramatique dégradation de la situation des agriculteurs (baisse du revenu monétaire et de l'auto-consommation, précarité de la tenure foncière) a conduit le gouvernement malien à rechercher auprès des bailleurs de fonds multinationaux et bilatéraux l'appui technique et financier nécessaire à la réhabilitation physique, institutionnelle et financière de l'Office du Niger.

### 2 - LE PROJET RETAIL

La Caisse Centrale de Coopération Economique (aide bilatérale française) a financé (1986/88 un projet-test destiné à vérifier, sur une superficie significative, les conditions et la viabilité de l'intensification de la production rizicole, justification économique indispensable de la réhabilitation des périmètres.

#### Les objectifs du projet étaient :

- a) l'amélioration des conditions de vie et des revenus des familles installées sur les terres de l'Office,
- b) l'augmentation de la production et de la productivité des terres aménagées par intensification de la riziculture
- c) à terme l'équilibre financier de l'Office par recouvrement des redevances.

Pour ce faire, 1 350 hectares environ de périmètre ont été réhabilités (au coût d'environ 2 millions de F CFA/ha). Les travaux de rétablissement de la maîtrise hydraulique ont porté sur les ouvrages et canaux (irrigation et drainage) primaires, secondaires et tertiaires, et sur le planage des parcelles. Parallèlement des actions de vulgarisation intensive ont été conduites pour mettre en œuvre le programme d'intervention : réduction des superficies, passage à la double culture et au repiquage. La création de groupements villageois qui ont pris en charge le battage, la commercialisation et en partie le crédit agricole, a donné une signification concrète à la responsabilisation des irriguants.

Les résultats des premières campagnes sont très encourageants avec plus de 5 tonnes/ha en hivernage contre 1,8 à 2 tonnes avant projet et 3,5 tonnes/ha en contre-saison, non pratiquée avant projet.

Verdier J, Millo J.M.  
Maintenance des périmètres irrigués  
Ministère de la Coopération et du Développement  
1992, 323 pages